



F. J. J. J.

Chère

Madame la Première Ministre,

Paris, le mercredi 8 juin 2022

JEAN-PIERRE SUEUR

SÉNATEUR
DU LOIRET

QUESTEUR DU SÉNAT

ANCIEN
MINISTRE

Permettez-moi d'appeler très particulièrement votre attention sur la situation difficile à laquelle sont confrontées les communes du Giennois, et au premier chef, celle de Nevoy en raison de l'accueil du pèlerinage de gens du voyage réalisé par l'association « Vie et Lumière » et qui, pour la Pentecôte, a rassemblé près de 40 000 personnes durant une dizaine de jours.

Depuis de nombreuses années, ce pèlerinage (qui est aussi une convention) est accueilli à Nevoy. Et je puis vous assurer que, sur place, les élus et l'ensemble des services publics (gendarmerie, santé, etc.) font le maximum pour que tout se passe au mieux. Mais c'est très loin d'être facile. Et l'article du « Journal de Gien » que je joins à cette lettre montre les difficultés rencontrées et les conséquences, notamment sanitaires, non négligeables.

Or, comme vous le savez, un pèlerinage du même type a lieu en août. Le fait qu'une seconde manifestation du même type puisse avoir lieu peu après la première crée une inquiétude très compréhensible chez les élus locaux, qui craignent une exaspération de la population. Cela a d'ailleurs pu être constaté, à deux reprises, par le passé, et alors que le rassemblement ne comptait pas 40 000 personnes, comme ce fut le cas à la Pentecôte.

C'est pourquoi un accord a été conclu il y a plusieurs années entre l'un de vos prédécesseurs, le ministre de l'Intérieur de l'époque et les élus du Loiret concernés en vertu duquel l'État mettrait à la disposition de l'association Vie et Lumière un terrain militaire non utilisé afin que le rassemblement d'août puisse y être organisé.

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
 Hôtel de Matignon
 57 rue de Varenne
 75700 Paris



Cet accord a été respecté jusqu'à l'année précédant le COVID, où il n'a pas été respecté, et qui a suscité de réels problèmes.

Puis, durant deux années, le rassemblement n'a pas pu être organisé pour cause de COVID.

Pour cette année, en dépit de demandes insistantes auprès du ministère de l'Intérieur, aucune proposition concrète n'a pu être faite.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous une audience pour les sénateurs du Loiret, le député de la circonscription concernée, le maire de Gien, président de la communauté de communes et le maire de Nevoay.

Vu l'urgence qu'il y a à trouver une solution, conformément à l'engagement pris par l'État, je vous serais reconnaissant si vous pouviez nous recevoir dans des délais rapprochés.

Vous en remerciant, je vous prie de croire, Madame la Première Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Avec mes très cordiaux remerciements. Très cordialement.

Jean-Pierre SUEUR